

Délibération

**Modification du Règlement intérieur sur les procédures et les  
passations des marchés publics  
de la Chambre de commerce et d'industrie Rochefort et Saintonge**

Le décret n°2015-1904 du 30 décembre 2015 est venu modifier certains seuils du Code des Marchés Publics.

Le règlement intérieur de la CCI Rochefort et Saintonge a fait l'objet de modifications.

En conséquence, le règlement intérieur sur les procédures et les passations des marchés publics doit être modifié pour tenir compte des relèvements des seuils de procédures.

***L'Assemblée Générale est appelée à se prononcer sur ce règlement intérieur  
(Cf. tableau ci-après)***

CCI Rochefort et Saintonge

**DELIBERATION soumise à l'Assemblée générale, réunie le 17 mars 2016, à Rochefort**

Nombre de membres élus en exercice	26
Nombre minimum de membres titulaires pour atteindre le quorum	14
Nombre de membres élus présents	15
Nombre de votants	15
Nombre de voix POUR	15
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Gérard FILOCHE

Secrétaire Adjoint

Jean-Claude DELAUNE

Président